

## ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2022/2023

### PROGRESSION DE +15% DU TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS<sup>1</sup> À 289,7 M€\* (+37,1 M€)

malgré l'absence de Coupe d'Europe

\*intégrant les 2 premières tranches liées à l'opération « LFP/CVC Capital »

Lyon, le 25 juillet 2023

En M€ (du 1 <sup>er</sup> juillet au 30 juin)	30/06/2023* 12 mois	30/06/2022 12 mois	Var. en M€	Var. en %
<b>BILLETTERIE</b>	<b>37,7</b>	<b>36,3</b>	<b>1,4</b>	<b>4%</b>
dont championnat et autres matchs	37,1	25,2	12,0	47%
dont Europe	0,6	11,1	-10,6	-95%
<b>DROITS TV ET MARKETING</b>	<b>85,3</b>	<b>54,2</b>	<b>31,2</b>	<b>58%</b>
dont LFP-FFF	84,1	35,3	48,8	138%
dont UEFA	1,3	18,9	-17,6	-93%
<b>PARTENARIATS-PUBLICITÉ</b>	<b>38,9</b>	<b>42,0</b>	<b>-3,1</b>	<b>-7%</b>
<b>PRODUITS DE LA MARQUE</b>	<b>20,5</b>	<b>17,4</b>	<b>3,1</b>	<b>18%</b>
dont produits dérivés	11,8	10,8	1,0	9%
dont autres produits de la marque	8,8	6,7	2,1	31%
<b>EVENTS</b>	<b>16,6</b>	<b>10,5</b>	<b>6,1</b>	<b>58%</b>
dont séminaires et visites	7,8	7,2	0,6	9%
dont grands événements	8,8	3,3	5,5	167%
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS (HORS TRADING JOUEURS)</b>	<b>199,1</b>	<b>160,5</b>	<b>38,7</b>	<b>24%</b>
<b>PRODUITS DE CESSIONS DES CONTRATS JOUEURS</b>	<b>90,5</b>	<b>92,1</b>	<b>-1,6</b>	<b>-2%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS<sup>1</sup></b>	<b>289,7</b>	<b>252,6</b>	<b>37,1</b>	<b>15%</b>

\*données estimées, non auditées

### 1/ PROGRESSION DU TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS DE + 15% À 289,7 M€

#### BILLETTERIE : 37,7 M€ (+1,4 M€, +4%)

La forte progression des recettes de billetterie domestiques (+47%) permet de contrebalancer l'absence de recette de billetterie européenne (absence de participation à une Coupe d'Europe pour la saison 2022/2023), avec un record de billetterie en Ligue 1 sur le match à domicile contre le PSG. En N-1, les recettes de billetterie domestiques avaient été pénalisées par deux matchs à huis clos et des restrictions gouvernementales de jauge (COVID) sur les deux plus grosses affiches de L1 (PSG et ASSE) en janvier 2022.

#### DROITS TV ET MARKETING : 85,3 M€ (+31,2 M€, +58%)

Les Droits TV LFP-FFF s'élèvent à 84,1 M€, intégrant un montant de 40 M€ correspondant aux 2 premières tranches de revenus issues de la prise de participation de CVC dans la filiale commerciale de la LFP. Avec

<sup>1</sup> Indicateur Alternatif de Performance (IAP) : Total des produits des activités : qui comprend les produits des activités hors trading ainsi que les produits de cessions de contrats joueurs.

Lyon, 25/07/2023

une 7<sup>ème</sup> place en Championnat de France (8<sup>ème</sup> au 30 juin 2022), les droits TV LFP-FFF bénéficient également de la nouvelle répartition des droits internationaux en faveur des clubs participant régulièrement aux compétitions UEFA. En N-1, les droits TV & marketing intégraient des revenus de droits TV européens pour un montant de 18,9 M€ (1/4 de finale d'Europa League).

### **PARTENARIATS - PUBLICITÉ : 38,9 M€ (-3,1 M€, -7%)**

Les revenus de Partenariats - Publicité s'établissent à 38,9 M€, en léger recul (-7%) par rapport à N-1, le record historique (42,0 M€). En N-1, ils intégraient un impact favorable ponctuel de 3,9 M€ relatif au débouclage des négociations liées aux impacts COVID 19/20 et 20/21 avec des partenaires. Hors cet impact ponctuel, les revenus de partenariats progressent de 0,8 M€ (+2%).

### **PRODUITS DE LA MARQUE : 20,5 M€ (+3,1 M€, +18%)**

Les produits de la marque atteignent un montant record et bénéficient de bonnes performances sur les produits dérivés (+9%), ainsi que de la forte progression des redevances et royalties notamment liée au catering due à une consommation soutenue du grand public en jours de matchs et sur les events.

### **EVENTS : 16,6 M€ (+6,1 M€, +58%)**

L'activité Events atteint elle aussi un niveau record à 16,6 M€, grâce notamment au succès des concerts de début de saison au Groupama Stadium (Rammstein les 8 & 9 juillet et les Rolling Stones le 19 juillet), qui ont permis d'accueillir au total plus de 150 000 spectateurs, ainsi que de ceux de fin de saison (Depeche Mode le 31 mai 2023, Muse le 15 juin 2023, Mylène Farmer les 23 et 24 juin 2023).

En parallèle, l'activité Séminaires/Visites dépasse son niveau pré-COVID à 7,8 M€ (+9% vs N-1), établissant ainsi un nouveau record d'activité.

### **TRADING JOUEURS : 90,5 M€ (-1,6 M€, -2%)**

L'activité de trading est stable au 30 juin 2023 pour s'établir à 90,5 M€ avec les cessions de Lucas Paqueta à West Ham (36,0 M€) – Léo Dubois à Galatasaray (2,4 M€), Malo Gusto à Chelsea (29,0 M€), Cenk Ozkaçar à Valence (3,9 M€), Matheus Tête à Leicester (1,0 M€), ainsi que des indemnités de prêts et incentives pour un montant record de 18,2 M€.

Au 30 juin 2022 les produits de cessions de contrats joueurs s'élevaient à 92,1 M€, correspondant à la cession de 6 contrats pour un montant cumulé de 78,5 M€, ainsi que des incentives à hauteur de 13,6 M€.

## **2/ ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DU SEMESTRE AU NIVEAU DU GROUPE**

Sur le plan de la gouvernance, le semestre a été marqué par la nomination au mois de mai 2023 de M. John Textor en qualité de Président-Directeur Général d'OL Groupe, en lieu et place de M. Jean-Michel Aulas, nommé Président d'Honneur (cf CP des 8/05/23 et 11/05/2023). En outre, le 13 juillet dernier, OL Groupe a annoncé l'arrivée de Santiago Cucci comme *executive president* par intérim du groupe Olympique Lyonnais, rejoignant le comité exécutif du groupe. (cf CP du 13/07/23).

Le 16 mai dernier, OL Groupe et Michele Kang, propriétaire de l'équipe Washington Spirit, club de la NWSL aux États-Unis, ont annoncé avoir signé un accord en vue de créer une structure mondiale de football féminin multi-équipes. Les équipes OL Féminin et Washington Spirit seraient apportées au sein d'une structure commune qui serait contrôlée par Michele Kang, et dont OL Association et OL SASU seraient actionnaires minoritaires sans droit de vote à hauteur de 12% et 36% respectivement. Aux termes des parités arrêtées contractuellement entre les parties, les participations d'OLA et OL SASU dans la nouvelle entité seraient évaluées à 9,6 et 29,3 millions de dollars respectivement. La réalisation de cette opération reste soumise à la réalisation de diverses conditions suspensives, notamment l'obtention d'autorisations réglementaires ; le closing devrait intervenir dans le courant du 3<sup>ème</sup> trimestre 2023. En parallèle, OL Groupe, propriétaire de l'OL Reign, club de la NWSL, a entamé un processus formel de vente du club, éliminant ainsi tout futur conflit d'intérêts au sein de la NWSL ; la cession d'OL Reign devrait intervenir au cours du second semestre 2023. (cf. CP du 16/05/2023)

Lyon, 25/07/2023

### 3/ POINT SUR L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

Le 22 juin dernier, Eagle Football Holdings Bidco Limited a déposé son projet d'offre publique d'achat simplifiée obligatoire en numéraire visant les actions OL Groupe, au prix de 3 euros par action. L'Autorité des marchés financiers (AMF) a rendu le 18 juillet 2023 un avis positif sur la conformité de l'Offre. L'Offre est en cours actuellement, jusqu'au 2 août 2023. (cf. CP des 22/06/2023 et 20/07/2023).

La Société restera cotée à l'issue de l'offre, quels qu'en soient les résultats. Il est rappelé que l'Initiateur de l'OPA, en sa qualité d'actionnaire majoritaire de la Société, a indiqué avoir l'intention de soutenir la Société dans la mise en œuvre d'initiatives clés qui visent à :

- améliorer la compétitivité de son équipe professionnelle masculine en investissant directement dans l'acquisition de joueurs et en collaborant étroitement avec d'autres clubs de football contrôlés par l'Initiateur,
- restructurer le programme professionnel féminin par la création d'une nouvelle société, dont OL Groupe sera actionnaire minoritaire, axée exclusivement sur le football féminin,
- permettre à la Société et à son actionariat de bénéficier d'une plus grande liquidité et d'une meilleure valorisation grâce à la cotation éventuelle des titres de la Société ou d'Eagle Holdings sur le New York Stock Exchange (ou sur une bourse équivalente, telle que le Nasdaq), et
- poursuivre le développement des capacités de la Société, surtout à travers une collaboration avec les autres clubs de football propriété de l'Initiateur

(cf. note d'information de l'initiateur relative à l'OPA, et CP du 20/07/2023)

### 4/POINT MERCATO ÉTÉ 2023

#### Arrivées

- Skelly Alvero en provenance de Sochaux – 4 M€ + 1 M€ incentives maximum + 10%/ plus-value future – contrat de 5 ans
- Clinton Mata en provenance de Club Bruges – 5 M€ + 10%/ plus-value future – contrat de 3 ans
- Mahamadou Diawara, arrivé libre en provenance du PSG – contrat de 4 ans
- Ibrahima Fall en provenance du Dakar Sacré Cœur – 50 K€ fixe + intéressement sur transfert futur (15% des sommes >300 K€) - contrat de 3 ans
- Moussa Kante en provenance du Dakar Sacré Cœur - intéressement sur transfert futur (15% des sommes >250 K€ avec un maximum de 100 K€) - contrat de 2 ans

#### Départs

- Cenk Ozkaçar à Valence – levée d'option d'achat 5 M€ (juin 2023)
- Julian Pollersbeck – résiliation (juillet 2023)
- Habib Keita à Clermont – 1,2 M€ + 1 M€ incentives + 20%/ plus-value future (juillet 2023)
- Kayne Bonnevie à Quevilly – 20%/vente future (juillet 2023)
- Thiago Mendes à Al Rayyan – 4,211 M€ (juillet 2023)
- Romain Faivre à Bournemouth – 15 M€ + 10%/ plus-value future (juillet 2023)
- Abdoulaye Ndiaye à Troyes – 3,5 M€ + 20%/ plus-value future (juillet 2023)

### 5/ AUTRES ÉVÉNEMENTS RÉCENTS ET PERSPECTIVES

Au 30 juin 2023, l'équipe masculine figure à la 7<sup>ème</sup> place du Championnat de Ligue 1 et ne participera donc pas aux compétitions européennes en 2023/2024, pour la 2<sup>ème</sup> saison consécutive. L'équipe féminine réalise quant à elle un doublé Coupe/Championnat pour la saison et a atteint les 1/4 de finales de Champions League (contre Chelsea).

Dans le cadre de l'examen de la situation des clubs au titre de la saison 2023/2024, la Commission de Contrôle des Clubs Professionnels de la DNCG, a pris la décision d'un encadrement de la masse salariale

Lyon, 25/07/2023

et des indemnités de mutations pour l'Olympique Lyonnais. Consécutivement à l'appel formulé par l'OL, la décision de la DNCG a été confirmée malgré les arguments présentés par le club. Le club a pris acte du maintien de cet encadrement et étudie toutefois les voies de recours éventuelles.

Après les 2 premiers versements (40 M€ au total) liés à l'opération LFP/CVC<sup>2</sup>, le Groupe devrait bénéficier de la 3ème et dernière tranche de revenus (50 M€) en 2023/2024, sous réserve de la réalisation des opérations à venir entre la LFP et CVC Capital Partners.

À date, le Groupama Stadium bénéficie encore d'une programmation riche notamment pour la saison 2023/2024 : Red Hot Chili Peppers (11 juillet 2023), Taylor Swift (2 et 3 juin 2024), Coldplay (22, 23 et 25 juin 2024) ainsi que des événements sportifs : 5 matchs de la Coupe du Monde de Rugby (septembre/octobre 2023), le match France/Angleterre (16 mars 2024 - Tournoi des 6 Nations), un match de l'équipe de France de football (mars 2024), 11 matchs de football (masculins et féminins) dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024 (juillet et août 2024), les cérémonies d'ouverture et clôture de WorldSkills Lyon 2024 au Groupama Stadium et à la LDLC Arena (septembre 2024), ainsi que les 1/2 finales du TOP 14 (juin 2025).

Démarrés en janvier 2022, les travaux de construction de la LDLC Arena, portés à 100% par OL Groupe, sont en cours de finalisation. La mise en exploitation de la salle est prévue fin novembre 2023 avec une programmation déjà très étoffée, notamment avec Florence Foresti, Lomepal, Sting, Calogero, Shaka Ponk, Michel Sardou, Hoshi, Grand corps Malade, Slimane, Patrick Bruel, Alors On Danse, ERA, Molière Opéra Urbain, Starmania, Gims, etc..., ainsi que 13 matchs d'Euroleague de basket de LDLC Asvel.

Le Groupe rappelle par ailleurs ses objectifs à moyen terme à horizon 2025/26, à savoir : un total des produits des activités de l'ordre de 400 à 420 M€ (avec notamment une hypothèse de qualification en Champions League et incluant le trading joueurs) et un EBE supérieur à 90 M€.

Sur le plan de l'endettement financier, OL Groupe travaille activement sur différents schémas de refinancement de ses dettes « stade », PGE (Prêt Garanti par l'Etat) et RCF (Revolving Credit Facility), avec plusieurs établissements financiers internationaux et français de premier plan. Il est rappelé que les dettes en cours relatives au « Stade » et au RCF ont pour échéance le 30 juin 2024, tandis que les PGE sont entrés en amortissement depuis début 2023. Le Groupe communiquera ultérieurement sur l'avancement de son projet de refinancement.



Euronext Paris - compartiment C

**Tél :** +33 4 81 07 55 00  
**Fax :** +33 4 81 07 45 65

**Email :** [investisseurs@ol.fr](mailto:investisseurs@ol.fr)

[www.ol.fr](http://www.ol.fr)

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share – CAC Consumer Discretionary  
Code ISIN : FR0010428771  
Reuters : OLG.PA  
Bloomberg : OLG FP  
ICB : 40501030 Services de loisirs

<sup>2</sup> Rappel : Consécutivement à la création de la filiale commerciale de la LFP et la prise de participation par le fonds d'investissement CVC Capital Partners dans ladite filiale en juillet 2022 (1,5 Mde pour 13%), le collège de L1 et de L2 et le Conseil d'Administration de la LFP ont voté la répartition de 1,13 Mde reversé aux clubs (fractionnée sur plusieurs exercices), dont une dotation totale de 90 M€ à recevoir pour l'Olympique Lyonnais.